


<p>Département de la MOSELLE Arrondissement de THIONVILLE</p> 	<p>COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2020 à 18h00</p> <p>Le Conseil Municipal de la Commune de Terville s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 23 septembre 2020 sous la présidence de M. Olivier Postal, Maire</p> <p>En présence de : M. Froehlicher, M. Boulay, Mme Nalepa, M. Ackermann, Mme Harter, M. Hoël, M. Berardi, M. Meftah, Mme Huot, Mme Potier, Mme Jonveaux-Pecourt, M. Bier, M. Ettinger, M. Siat, Mme Even, Mme Guerab, Mme Wittmann,</p> <p>M. Hengel, Mme Laurent, Mme Belesgaa ont quitté la séance au point n°1</p> <p>Ont donné procuration : Mme Weber à M. Boulay, Mme Wagner à Mme Nalepa, M. Ziegler à M. Postal, M. Czapla-Stoehr à M. Froehlicher, Mme Stin à Mme Harter, M. Perniceni à Mme Belesgaa, M. Delon à Mme Laurent</p> <p>Excusée : Mme Sacksteder</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Guerab</p>
<p>Nombre de Conseillers : ▪ En exercice : 29</p> <p>Pour les points A et B :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présents : 21 ▪ Représentés : 7 <p>A compter du point n° 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présents : 18 ▪ Représentés : 5 	

ORDRE DU JOUR

Communications de Monsieur le Maire
Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2020
Désignation du secrétaire de séance

1. Communication des décisions prises en application de la délégation accordée au Maire par le Conseil Municipal
2. Autorisation d'introduire une action en justice à l'encontre d'ANTICOR MOSELLE
3. Révision d'Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
4. Décision modificative n° 2 du Budget 2020
5. Subvention à l'association « Running Trail Tervillois »
6. Subvention à l'association « Terville-Florange Olympique Club Volley-ball »
7. Subvention à l'association « Football Club Féminin Portes de France Terville »
8. Subvention à l' « Union Nationale des Combattants Thionville et environs »
9. Rétrocession à la Ville de Terville d'une emprise foncière contenant un poste de transformation électrique
10. Convention de mise à disposition de terrains pour l'implantation de postes de distribution d'électricité
11. Opposition à la mise en œuvre du PLUi
12. Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » - Rapport d'activité 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- o **ADOPTÉ** le procès-verbal du 9 septembre 2020.
 - o **DESIGNE** comme secrétaire de séance Mme Guerab, conseillère municipale.
- 1- **PREND ACTE** des décisions prises en application de la délégation accordée au Maire par le Conseil Municipal.
 - 2- **AUTORISE** le Maire à introduire une action en justice à l'encontre du groupe local ANTICOR MOSELLE, et l'étendre au besoin, à toute personne ayant participé aux faits d'injures, diffamation, calomnies ou tout autre fait ayant pour effet de mettre en cause directement ou indirectement la commune de Terville, le Maire de Terville, son Conseil Municipal ou les agents de la Ville ;
AUTORISE le Maire à signer tout document et toutes les pièces utiles.

3- DECIDE de la révision des AP/CP comme suit :

Intitulé	Opération	Statut	Montant de l'AP	CP antérieurs	CP 2020	CP 2021	CP 2022
2018-1 Complexe sportif (travaux +MO)	10016	révisé	4 699 000 €	4 319 000 €	380 000 €		
2018-2 Extension GS du Moulin (MO+travaux)	10018	pas de modif	1 405 000 €	190 000 €	470 000 €	745 000 €	
2019-1 Aménagement parvis cplexe sportif (MO+travaux)	10019	pas de modif	1 500 000 €	334 000 €	166 000 €	500 000 €	500 000 €
TOTAL			7 604 000 €	4 843 000 €	1 016 000 €	1 245 000 €	500 000 €

4- ADOPTE la décision modificative n° 2/2020.

5- ALLOUE une subvention à l'association « Running Trail Tervillois » de 1 000 € au titre du soutien financier apporté à l'organisation de l'Hémératrail ;
DIT que les crédits correspondants sont prévus à l'article 6574 en subventions non affectées du budget 2020.

6- ALLOUE une subvention à l'association « Terville Florange Olympique Club Volley-ball » d'un montant de 15 000 € ;
DIT que les crédits correspondants sont prévus à l'article 6574 en subventions non affectées du budget 2020.

7- ALLOUE une subvention de démarrage et d'équipement à l'association « Football Club Féminin Portes de France Terville » d'un montant de 1 600 € ;
DIT que les crédits correspondants sont prévus à l'article 6574 en subventions non affectées du budget 2020

8- ALLOUE une subvention exceptionnelle à l'« Union Nationale des Combattants Thionville et environs » d'un montant de 150 € ;
DIT que les crédits correspondants sont prévus à l'article 6574 en subventions non affectées du budget 2020.

9- ACQUIERT à l'euro symbolique, la parcelle sise et cadastrée rue Jean-Pierre Beltoise, en section 5 au lieudit Huhnerfeld, sous le numéro 602, sur laquelle est installé un transformateur électrique (contenance de 31 ca) ;
AUTORISE le Maire ou l'Adjoint délégué à l'urbanisme, à signer l'acte authentique et à prendre toute mesure ou signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

10- APPROUVE la mise à disposition à titre gratuit des parcelles cadastrées :

- Rue du Sélignet en section 4 n° 661, (contenance de 101 ca),
- Rue Jean Pierre Beltoise en section 5 n° 602, (contenance de 31 ca),
- Route de Marspich en section 11 n° 955, (contenance de 20 ca).

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint à l'urbanisme à signer la convention avec ENEDIS.

11- S'OPPOSE au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville », lors de la deuxième échéance prévue par la loi ALUR, soit au 1^{er} janvier 2021 ;
SOLLICITE de la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville » qu'elle prenne acte de cette décision d'opposition.

12- PREND ACTE du rapport d'activité 2019 de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville ».

Affiché le 2 octobre 2020.

Le Maire,



Olivier Postal